



La Secrétaire générale de l'OACI intervient devant le Comité contre le terrorisme de l'ONU

Publication immédiate

Montréal et New York, le 3 décembre 2020 – À l'occasion d'une [réunion publique d'information organisée en ligne hier par le Comité contre le terrorisme \(CCT\) du Conseil de sécurité de l'ONU](#), la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu, a fait le point sur les grands événements qui ont fait l'actualité tandis que son Organisation et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (DECT) s'attachent à renforcer leur coopération afin d'atténuer les menaces terroristes qui pèsent sur l'aviation civile internationale.

« L'OACI a traversé en 2020 la pire crise mondiale de l'histoire de l'aviation internationale », a fait observer Mme Liu dans ses remarques liminaires, « et nous sommes intervenus rapidement et efficacement afin de maintenir les vols aériens essentiels, tout en gardant à l'esprit la menace durable du terrorisme et en progressant de manière soutenue dans les domaines de la sûreté de l'aviation et de la facilitation. Dans ses orientations, l'Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation (CART) recommande principalement d'harmoniser les mesures de lutte contre la pandémie mises en œuvre par les pays dans le transport aérien et appelle les États à renforcer leurs systèmes de supervision de la sûreté et la coordination entre les comités nationaux de facilitation et les programmes nationaux de facilitation afin de maîtriser et de contrôler les risques de pandémie. »

Abordant la question de la mise en œuvre de la résolution 2309 du Conseil de sécurité de l'ONU, *Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme : Sécurité aérienne*, Mme Liu a évoqué les progrès accomplis récemment en matière de sûreté aérienne, y compris les amendements apportés à l'Annexe 17 (qui portent notamment sur la menace interne), les révisions du *Manuel de sûreté de l'aviation* et le troisième Symposium mondial sur la sûreté de l'aviation, tenu en 2019, qui avait pour thème l'innovation. Elle a également fait valoir qu'au cours de la 40^e session de l'Assemblée de l'OACI, en 2019, les États ont réaffirmé leur volonté de mieux combattre les menaces qui pèsent sur la sûreté de l'aviation et de mieux gérer les risques en adoptant une nouvelle Déclaration sur la sûreté de l'aviation à l'appui des résolutions 2309, 2341, 2395, 2396 et 2482 du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que la première Stratégie mondiale de cybersécurité dans l'aviation civile.

Mme Liu a aussi souligné que « la 40^e session de l'Assemblée a chargé l'OACI de renforcer la sensibilisation à la sûreté et à la culture de sûreté, l'une des cinq priorités clés du Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde (GASeP), et nous avons par conséquent nommé 2021 "Année de la culture de sûreté" ». Elle s'est en outre félicitée de l'appui et de la participation des membres du CCT au programme mondial d'activités pratiques sur la culture de sûreté qui auront lieu tout au long de 2021.

Concernant le renforcement de la sécurité aux frontières, Mme Liu a informé le CCT que « conformément à la résolution 2396 du Conseil de sécurité, le Conseil de l'OACI a adopté de nouvelles normes relatives aux dossiers passagers (PNR) dans le cadre de l'Amendement n° 28 de l'Annexe 9 – *Facilitation* à la Convention de Chicago ». Ces nouvelles normes établiront un cadre international obligatoire pour le transfert et l'échange des données PNR afin d'aider les États à prévenir, à détecter, à instruire et à déférer les infractions terroristes et d'autres crimes graves.

En conclusion, Mme Liu a mis en avant l'excellente coopération établie avec la DECT et a réaffirmé la volonté de l'OACI de mobiliser des experts qui participeront aux missions d'évaluation de la Direction, ainsi qu'à d'autres activités qu'elle mène au sein des groupes de travail du Pacte mondial de coordination des Nations Unies contre le terrorisme.

Elle a aussi insisté sur la coopération fructueuse de l'OACI avec le Bureau de lutte contre le terrorisme (BLT) de l'ONU dans le cadre de nombreuses initiatives sur le même thème, en particulier le Programme des Nations Unies de lutte contre le terrorisme axé sur les déplacements, destiné à aider les États membres à renforcer leurs capacités de détection des infractions terroristes conformément à la résolution 2396 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Mme Liu a terminé son allocution en déclarant : « Je tiens à remercier chaleureusement le Comité contre le terrorisme, et je vous prie de continuer à apporter à l'OACI votre appui politique solide et précieux, en réaffirmant notre rôle de chef de file et en sensibilisant davantage l'ensemble des États membres à la sûreté de l'aviation et à la facilitation ».

Mme Michèle Coninx, Sous-Secrétaire générale et Directrice exécutive de la DETC, faisant suite aux remarques de Mme Liu, a remercié la Secrétaire générale des efforts qu'elle mène sans relâche pour renforcer le partenariat d'ores et déjà solide entre la DECT et l'OACI. Elle a salué en particulier la participation de l'Organisation aux visites d'évaluation de pays de la DECT au nom du CCT, durant lesquelles les normes, les pratiques recommandées et les éléments indicatifs de l'OACI sont régulièrement étudiés et préconisés.

Aux représentants de la DECT et de l'OACI se sont joints, pendant la principale séance de la réunion d'information, des représentants du Ministère des transports du Royaume-Uni, du BLT de l'ONU et d'INTERPOL, qui ont apporté de nouvelles informations sur les activités connexes visant à mettre en œuvre les deux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Des membres du CCT représentant l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, le Maroc, le Royaume-Uni et l'Union européenne ont félicité l'OACI et la DECT des progrès accomplis depuis la dernière réunion. Ils ont également encouragé d'autres États membres de l'ONU à renforcer le soutien apporté aux deux entités dans leurs efforts visant à améliorer les capacités des États dans la lutte et l'atténuation des menaces terroristes qui pèsent sur l'aviation civile internationale.



Ressources pour les rédacteurs

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

[Réunion publique d'information en ligne du Comité contre le terrorisme « Menaces terroristes contre l'aviation civile, état de la mise en œuvre de la résolution 2309 \(2016\) du Conseil de sécurité et suivi des dispositions relatives à l'aviation civile de la résolution 2396 \(2017\) du Conseil »](#)
[L'Objectif stratégique sûreté et facilitation de l'OACI](#)

Informations générales :

communications@icao.int
Twitter : [@ICAO](#)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)